

INFLUENCE EUROPÉENNE : LA NÉCESSITÉ D'UN CHANGEMENT DE PARADIGME

Elvire Fabry | *Chercheur senior à Notre Europe - Institut Jacques Delors*

Tous les efforts européens sont concentrés sur la sortie de la crise de la zone euro. Mais le sentiment d'une perte de crédibilité de l'Union européenne sur la scène internationale incite à s'interroger sur l'état de l'influence européenne et le risque d'une marginalisation progressive des Européens dans un monde multipolaire. Face aux nouvelles logiques de pouvoir adoptées par les économies émergentes, les Européens ont besoin d'une vision plus claire de leurs intérêts et du rôle qu'ils veulent faire jouer à l'UE à moyen et long terme. Dans le contexte de dette souveraine des États membres, cela passe par une hiérarchisation des priorités de l'action extérieure européenne, que ce soit en procédant à une meilleure évaluation des domaines dans lesquelles l'UE a une réelle valeur ajoutée ou en se concentrant sur le voisinage proche. Cette nouvelle approche stratégique doit veiller à mieux articuler les différents instruments d'action extérieure de l'UE, en prenant appui sur une vision moins euro-centrée de la mondialisation et une approche moins condescendante de la politique de voisinage. L'UE sera innovante si elle change de paradigme et met en œuvre une stratégie d'influence qui, sans renoncer à ses exigences normatives, cherche moins à imposer ses propres objectifs qu'à impliquer des acteurs régionaux plus ou moins proches dans de réels partenariats stratégiques.

Introduction

L'édition 2012 du Forum européen des think tanks organisé par *Notre Europe - Institut Jacques Delors* à Berlin les 26 et 27 juin, en partenariat avec la *Stiftung Wissenschaft und Politik* (SWP) et l'*Agence Europe* (voir programme pages 12-13), a dressé un état des lieux de l'influence européenne face à la transformation des dynamiques de pouvoir engendrées par les nouvelles puissances économiques.

Les Européens anticipent-ils correctement l'**impact négatif de la crise de la zone euro et de la stagnation économique sur l'influence internationale de l'Union européenne** ? Ont-ils conscience du risque de marginalisation qui les guette sur la scène internationale ? Les futures conséquences de cette éventuelle perte d'influence ont-elles été suffisamment prises en compte dans les politiques pour préparer un rebond stratégique ?

1. L'influence européenne à l'étude

Évaluer l'influence internationale d'un acteur donné est un exercice complexe car elle est

déterminée par de nombreux critères : son poids économique, sa puissance militaire, sa capacité à peser sur l'agenda international, sa capacité à favoriser une régulation mondiale, son pouvoir de coercition, etc. **La nature multidimensionnelle de l'influence rend toute évaluation objective très délicate.**

Une estimation de l'état actuel de l'influence de l'UE n'en est pas moins nécessaire. Car au-delà des mesures de court terme visant à résorber la crise interne de l'UE, les Européens ont besoin d'esquisser un scénario d'évolution à long terme de l'Union européenne (UE). **Cette vision à long terme est une priorité.**

1.1. Évaluer l'influence de l'UE

L'ambition d'exporter le modèle *sui generis* européen est apparue très tôt. **L'influence de l'UE a donc souvent été évaluée à l'aune de son « leadership par l'exemple ».** L'élargissement progressif de l'UE était lui-même une preuve tangible de l'attractivité du modèle pour ses voisins et l'on sait que les efforts d'intégration régionale d'autres zones du monde se sont largement inspirés du modèle européen.

Acteur majeur de l'apaisement des conflits territoriaux (comme dans les Balkans occidentaux), l'UE entend aussi contribuer au renforcement d'un ordre mondial plus sûr et au développement de mécanismes de régulation mondiale, notamment par la mise en place d'une gouvernance mondiale, l'adoption de normes internationales communes, la régulation de l'accès aux ressources stratégiques, etc.

Cependant, ce leadership par l'exemple a jusqu'ici largement reposé sur la puissance économique et la perspective d'adhésion plutôt que sur une politique étrangère européenne. En 1992, Jacques Delors estimait déjà que **les Européens auraient dû être plus prudents lorsqu'ils affirmaient que le traité de Maastricht allait permettre de faire émerger une politique étrangère de l'UE. Ce n'est en effet que le traité de Lisbonne qui s'est attaché sérieusement à renforcer l'influence extérieure de l'UE dans le domaine traditionnel de la politique étrangère en la dotant d'un nouvel appareil institutionnel**, au sein duquel le Service européen d'action extérieure (SEAE) doit tenir un rôle central.

Fort de 140 délégations et bureaux à travers le monde, ce service doit favoriser une meilleure coordination entre la Commission européenne et le Conseil, soit en d'autres termes entre la méthode communautaire et la méthode intergouvernementale. Mais la Commission européenne a toujours plusieurs commissaires chargés de politiques extérieures (voisinage, développement et commerce) et certaines politiques clés qui ont une forte dimension extérieure (commerce, visas, énergie, élargissement, aide humanitaire...) sont encore du ressort de la Commission. **L'action extérieure de l'UE reste très fragmentée en raison de la multiplicité des acteurs et des transferts de compétences - plus ou moins importants selon les politiques.** L'évaluation à mi-parcours du mandat du Haut représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité ne permet pas encore de conclure à une action extérieure mieux coordonnée et plus ambitieuse.

En outre, les traditionnels points forts de l'UE se sont érodés ces dernières années. Le débat qui s'est concentré sur trois politiques a montré que même dans ces domaines, les Européens ont des raisons de s'inquiéter.

- **Le commerce**

L'Europe parvient à afficher de bonnes performances commerciales malgré la crise. La

balance des échanges de biens entre la zone euro et le reste du monde présentait en effet, en mars 2012, un excédent de 8,6 milliards d'euros, soit une croissance de 7,6 milliards en un an ; et en mars 2012, la balance commerciale de l'UE accusait un déficit de 6,7 milliards d'euros contre 11,8 milliards en mars 2011¹. L'UE sera toujours un acteur commercial majeur grâce à **l'effet de levier que lui confèrent son marché unique et sa politique commerciale commune.** Elle met d'ailleurs en place actuellement de nouveaux accords commerciaux. Mais la puissance ne dépend pas uniquement de la taille du marché : elle dépend aussi de la capacité de négociation et l'UE doit aujourd'hui composer avec une forte résurgence du protectionnisme partout dans le monde.

Le déclin relatif de l'influence européenne renvoie à celui du système multilatéral, qui entre autres choses, a contribué à favoriser et réglementer le commerce international. L'UE se tourne progressivement vers un système bilatéral de relations au détriment du système multilatéral de droits et obligations : il y a donc corrélation entre crise européenne et crise du multilatéralisme. L'UE reste un acteur commercial majeur mais elle n'a pas réussi à proposer d'alternative à la domination des États-Unis. **Elle est pénalisée par son attitude passive**, comme celle qu'elle a affichée lors des discussions portant sur de potentiels nouveaux accords commerciaux entre les États-Unis et la Chine. Les participants du Forum ont donc insisté sur la priorité absolue consistant à veiller à **la protection des investissements européens dans le monde et au maintien de l'accès aux marchés des partenaires commerciaux.**

- **Le développement**

L'UE est le plus gros pourvoyeur mondial d'aide au développement. Elle jouit d'une visibilité importante dans les différents cadres multilatéraux et l'impact positif des financements communautaires dans les pays en développement favorise le renforcement de son influence dans le monde. Mais en portant **atteinte à sa capacité de financement**, la crise risque aussi bien d'avoir un effet inverse et de saper cette influence.

- **L'environnement**

C'est l'UE, qui s'est toujours enorgueillie d'être une puissance normative, qui a inscrit la lutte contre le changement climatique à l'ordre du jour

international. Son rôle dans le protocole de Kyoto est indéniable. Mais elle pâtit de son **incapacité à parler d'une seule voix**. Lors des dernières séries de négociations, elle n'a pas atteint les objectifs souhaités et a révélé d'importantes divisions entre les divers États membres sur le moyen même d'atteindre ces objectifs.

En matière d'environnement, la baisse des capacités européennes de financement est également perceptible. **Certes, l'étendard européen flotte encore, avec son agenda vers une économie décarbonée, mais il est isolé et n'a pas de levier véritable** sur les États-Unis ou les émergents. La Chine, l'Inde et le Brésil sont également devenus des acteurs influents dans ce domaine.

1.2. L'impact de la crise sur l'influence européenne

- Quel acteur et quelles règles domineront un monde multipolaire ?

Le bilan de l'évolution de l'influence européenne vingt ans après le traité de Maastricht est assez sombre compte tenu de l'accélération de l'essor des nouvelles puissances économiques. En effet, si la première vague de mondialisation des années 1990 était centrée sur l'Occident, la seconde vague a introduit sur l'échiquier économique mondial de nouveaux acteurs qui ont renforcé leur poids financier, économique et politique. **L'essor économique de l'Asie, autour notamment de la Chine, bouleverse complètement l'ordre économique mondial** en s'appuyant sur une classe moyenne dont l'effectif et les dépenses devraient quintupler dans les vingt prochaines années.

Les nouvelles puissances économiques que constituent les dénommés BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) tendent en outre à centrer leurs agendas respectifs sur la défense de leurs propres intérêts – la Chine est même devenue une superpuissance régulatrice – et souhaitent être mieux représentées dans les institutions internationales. Le renforcement de leurs stratégies énergétiques dans le contexte actuel de raréfaction des ressources naturelles contribue à limiter encore davantage l'influence des États occidentaux sur leur propre destin.

Cette multi-polarisation du pouvoir et de l'influence est donc un phénomène déjà bien établi.

À cela s'ajoute l'impact des acteurs non-gouvernementaux qui, en interférant avec les relations que les États entretiennent entre eux et en amplifiant le **phénomène de diffusion du pouvoir**, altère la nature même du pouvoir et de l'influence.

Il est donc urgent pour les Européens d'**anticiper ce que vont devenir les principaux acteurs de ce monde multipolaire et par quelles règles il sera régi**. En effet, si les anciennes puissances industrielles sont handicapées par l'état catastrophique de leurs finances publiques et corrélativement par une moindre capacité d'action, les nouvelles puissances économiques semblent, quant à elles, se remettre plus facilement de la crise financière et économique.

Même en l'absence de crise financière, l'adaptation de l'UE aux grandes évolutions du monde serait difficile. L'accumulation des deux ne fait donc qu'aggraver la situation et un déclin prolongé de la puissance économique de l'UE et de ses capacités de financement ne feraient que réduire encore davantage son influence extérieure. **Le problème tient moins en soi à l'essor de nouvelles puissances comme la Chine ou l'Inde qu'à l'incapacité dans laquelle se trouve l'UE de saisir les contours de cette nouvelle réalité et de mettre un terme à ses divisions internes**. Soumise à la pression de la lutte contre les crises souveraine et bancaire, l'existence de l'UE dans sa configuration actuelle est en effet menacée, comme le montre certains reculs sur les politiques relevant de la justice et des affaires intérieures. Certains États membres pourraient même envisager de se retirer de certaines politiques, voire de l'UE.

Il est sans doute prématuré de considérer que le renforcement continu des nouvelles puissances économiques conduit d'ores et déjà à une inversion des équilibres de pouvoir entre l'Occident et le reste du monde. Que les émergents ne puissent encore afficher qu'un revenu par tête assez faible limite leur potentiel de puissance normative et leur capacité à influencer l'agenda international. Par ailleurs, il leur faut revoir leur modèle de croissance. Néanmoins, un transfert géographique du pouvoir et de l'influence est en cours, des États-Unis et de l'UE vers l'Asie – on parle du « retour continu de l'Asie » – mais aussi vers d'autres pays comme le Brésil, dont l'économie se relève de la crise bien plus rapidement que celle des États européens.

À cet égard, le cas des pays arabes est particulièrement intéressant. L'UE est active dans la région mais compte tenu des limites de ses moyens économiques et financiers actuels, la compétition de la Chine dans la région se fait plus pressante. En outre, les défis ne font que s'accroître à mesure que l'évolution des pays dits « du Printemps arabe », tentés par des modèles de gouvernement non libéraux, tend à remettre en cause les valeurs européennes.

- **Acteur mondial ou préoccupation pour le monde ?**

De récentes études sur la perception de l'UE et des États européens vue de l'étranger donnent une indication brutale de cette érosion de l'influence européenne dans le monde². Une récente étude GlobalScan montre ainsi que **la côte d'influence mondiale de l'UE a dégringolé en 2012** : en moyenne, 48 % des personnes interrogées dans les 22 pays sondés en 2011 et 2012 ont une vision positive de l'UE mais un recul de huit points a été enregistré en un an.

Les pays tiers sont très préoccupés par l'évolution de l'Europe car la récession européenne a un impact direct sur leurs économies respectives. Les États tiers expriment ainsi de sérieux doutes sur les capacités actuelles de l'UE à rebondir et souhaiteraient avoir leur mot à dire dans sa stratégie de rebond, d'autant qu'ils craignent que les Européens n'aient pas une idée claire de leur voie de sortie et de leur projet commun.

Les principaux acteurs économiques et politiques sont encore demandeurs de plus de coopération avec l'UE. La Ligue des États arabes accorde toujours une grande importance à son partenariat avec l'UE et son rôle dans son voisinage semble même s'accroître.

Mais **l'Europe constitue à nouveau un problème pour son principal partenaire**, les États-Unis, puisque pendant les cinq prochaines années, son rôle sur la scène internationale risque de rester marginal. Si cette tendance n'était pas renversée dans les cinq à dix années qui viennent, les États-Unis pourraient se désintéresser de Bruxelles.

Les doutes que peuvent avoir sur l'UE les puissances émergentes d'Amérique latine ou d'Asie, historiquement favorables à l'Union, sont une autre source d'inquiétude. D'acteur politique mondial majeur, l'UE est

donc devenue une source de préoccupation pour le reste du monde.

Cela prendra du temps de restaurer la crédibilité de l'UE. Il n'y avait jamais eu jusqu'ici de sérieux doutes sur la vocation de l'UE à avancer vers plus d'intégration. Mais aujourd'hui, le scepticisme du monde extérieur grandit, comme on a pu le voir notamment au G20 à Los Cabos, en juin dernier. **Le monde entier s'interroge sur la viabilité du projet européen.**

L'évolution de l'influence européenne à court terme dépendra de facteurs plus ou moins bien établis. Les facteurs connus sont notamment les changements démographiques et leurs implications en termes de stabilité macroéconomique, la croissance du marché des biens et services pour les personnes âgées, l'intégration permanente des marchés émergents et la mise en place d'une transition énergétique (nécessaire aux nouveaux modèles énergétiques).

La part plus incertaine recouvre les conséquences immédiates de la crise actuelle et le **trajectoire de la reprise économique** (dette souveraine, répartition territoriale, partage de la charge...). À long terme, les principaux facteurs de changement viendront toujours des innovations technologiques, des « surprises » politiques et de la gouvernance des nouveaux équilibres de pouvoirs.

- **Différencier intérêts, valeurs et priorités**

Par ailleurs, l'enjeu qui transparait derrière la question de l'influence européenne est de déterminer si plus d'intégration communautaire n'est pas nécessaire pour préserver l'identité européenne. Les Européens doivent défendre leur identité et leurs spécificités, non pour dominer les autres mais pour affirmer l'existence du modèle européen sur la scène internationale, car **la « biodiversité » des modèles politiques est nécessaire à l'équilibre du monde.**

Lorsqu'ils sont interrogés sur leur identité européenne, le réflexe des Européens est de se référer aux valeurs européennes, car **ils ont une idée plus précise de leurs valeurs communes** (désormais inscrites dans le préambule du traité de Lisbonne) **que de leurs intérêts communs.**

Les valeurs peuvent bien entendu prendre la forme d'intérêts qu'il faut défendre. Lorsque les intérêts et les valeurs correspondent, leur impact est d'autant plus fort qu'ils obéissent à une même exigence : parvenir à être partagées par le plus grand nombre. Le fait que le reste du monde envie des valeurs européennes comme l'égalité, la prospérité ou la liberté d'expression, est un levier puissant pour la défense des intérêts européens.

Mais il ne faut pas confondre les intérêts et les valeurs, ni même d'ailleurs les priorités des décideurs politiques qui parfois diffèrent³.

Les critiques adressées à la réponse de l'UE au Printemps arabe, présentée dans la *Stratégie nouvelle à l'égard d'un voisinage en mutation* de mai 2011, portaient notamment sur le manque de définition claire des intérêts européens dans la région.

Les Européens ne peuvent entreprendre de restaurer leur influence sans au préalable avoir une vision plus précise de leurs intérêts communs.

2. Fixer les priorités stratégiques

2.1. L'Union européenne en quête d'un projet

- Recherche intégration désespérément

La capacité de l'UE à restaurer sa crédibilité au sein des États membres et au-delà de ses frontières dépendra de sa capacité à **lutter contre la crise économique via une plus forte intégration**. Le débat sur le choix de la méthode communautaire ou d'une autre méthode reste ouvert. La convergence des instruments politiques et économiques des États membres est en outre un processus de longue haleine. Mais les Européens ne peuvent plus tergiverser et doivent **se décider à plus d'intégration**.

- Perdue dans les détails

L'UE **n'anticipe pas assez**. Elle a besoin de déterminer plus clairement quel rôle elle veut jouer sur la scène internationale à l'avenir. Cette vision ne peut être définie que **conjointement par les chefs d'État et de gouvernement des États membres et les présidents des institutions européennes**. **Mais actuellement le Conseil européen ne contribue pas assez à préparer cette réflexion :**

il s'est transformé en une sorte de super Conseil ECOFIN et se perd dans les détails.

Par ailleurs, pour être plus efficace, **l'UE doit se doter d'une stratégie inclusive qui favorise la coordination de tous les instruments d'action extérieure au lieu de poursuivre une approche sectorielle**. À cet égard, la gestion de crises, notamment en Afrique et plus précisément dans le Sahel, constitue un bon point de départ pour une meilleure coordination. Extrêmement complexe, la résolution d'une crise implique en effet la coopération de nombreux services (coopération intra et interinstitutionnelles, administrations nationales, etc.). C'est un processus assez long à mettre en place mais l'Europe avance dans la bonne direction avec le SEAE qui assure une présence géographique, gère les aspects militaires et travaille à prévenir les conflits, le service de la Commission européenne chargé de l'aide humanitaire, Frontex, etc. Dans le nord du Mali, l'Union peut avoir une réelle valeur ajoutée. Il y a lieu de rester optimiste sur la capacité de l'UE à peser dans le monde.

À ces problèmes structurels s'ajoute par ailleurs un **manque d'anticipation des prochaines étapes de la mondialisation**, et en particulier de leur impact sur l'emploi et la stabilité financière.

Enfermée dans **sa conception euro-centrée de la mondialisation**, l'UE se contente trop souvent de réactions tactiques ponctuelles aux crises mondiales. Elle aurait pourtant besoin notamment de plus d'économies d'échelle pour développer des technologies innovantes, de négociations collectives pour une meilleure réglementation ou encore de parler d'une seule voix lorsque la sécurité de ses approvisionnements en énergie est en jeu face aux intérêts russes. Les Européens doivent prendre du recul et se doter d'une stratégie commune visant à accroître la compétitivité économique européenne à partir d'une évaluation proactive des intérêts et des objectifs, des valeurs et des identités, des compétences et des moyens de l'Union.

Il faudrait également veiller à **trouver un juste équilibre entre ses intérêts de court terme et ses intérêts de long terme**, afin d'adapter la feuille de route de l'UE aux facteurs conjoncturels sans s'écarter des principaux objectifs de long terme. En entreprenant ainsi de réviser la conception du rôle de l'UE dans le monde issue du traité de Maastricht, **il serait possible d'expliquer aux citoyens de**

manière claire et cohérente comment l'UE peut demeurer un modèle de développement durable dans le monde.

- **Changement de paradigme**

Un changement de paradigme s'impose néanmoins. La politique commerciale comme la politique de développement de l'UE restent influencées par le passé colonial de l'UE et sont imprégnées d'une **approche trop condescendante**. Le Printemps arabe illustre avec force ce besoin de changement de paradigme dans la stratégie européenne : les instruments qui ont été utilisés jusqu'ici pour la politique de voisinage n'ont plus le même impact. La conditionnalité exercée dans le cadre de cette politique doit être repensée. Pour contrecarrer l'influence croissante de nouveaux acteurs dans la région, comme l'Arabie saoudite, la Corée du Sud ou la Chine, la politique de voisinage de l'UE doit être renforcée et surtout être plus innovante.

- **Implication des citoyens**

La nécessité d'une plus forte intégration intervient dans un contexte de scepticisme croissant des opinions publiques. Dans la mesure où tout nouveau projet ne manquera pas de créer des attentes chez les citoyens et une obligation de résultat, les dirigeants européens doivent veiller à bien évaluer ce sur quoi ils peuvent s'engager - ce qui peut raisonnablement être envisagé - et avoir une idée précise du **soutien public dont peut disposer une action extérieure plus active de l'UE**.

La définition d'une nouvelle stratégie d'action extérieure de l'UE doit donc prendre forme dans le cadre du **respect du bon fonctionnement de la démocratie européenne**. La réforme de la gouvernance ne peut se faire que si elle est légitime ; les Européens ont besoin d'un projet clairement défini sur lequel ils se sont mis d'accord.

Pour obtenir une approbation claire des citoyens, la nécessité d'organiser des référendums a été évoquée dans les discussions. En dépit des risques et des problèmes importants qu'impliqueraient cette méthode dans plusieurs pays, certains participants du Forum ont approuvé l'idée de procéder à un référendum dans chaque État membre pour garantir la légitimité des nouveaux mécanismes adoptés.

2.2. Renforcer la capacité de planification stratégique

La définition d'un nouveau projet européen suppose de **déterminer plus clairement les intérêts communs**. Par ailleurs, pour doter l'UE d'une réelle capacité d'action stratégique, deux conditions supplémentaires doivent être réunies : que les Européens soient capables de **s'exprimer d'une seule et même voix** et qu'ils soient en mesure d'**adopter des positions stratégiques dans les négociations**. Dans le domaine du commerce, l'UE remplit ces trois conditions, mais dans la lutte engagée contre le changement climatique et dans le domaine financier, ce n'est pas le cas.

- **Avec qui définir des intérêts communs ?**

Compte tenu du déplacement des intérêts américains de l'Europe vers l'Asie Pacifique, et avec eux de leurs capacités diplomatiques, militaires et commerciales, les Européens vont devoir s'efforcer de se trouver de nouveaux partenaires stratégiques tout en cherchant à redynamiser les relations transatlantiques.

En mai 2010, la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité avait fait du renforcement des **partenariats stratégiques** sa priorité absolue. En dépit de certaines avancées, les objectifs initiaux sont loin d'avoir été remplis : **au lieu de fournir une feuille de route stratégique pour l'UE, ils contribuent plutôt à préparer les sommets bilatéraux**. Le dialogue engagé avec les pays cibles ne permet pas de porter au bon niveau politico-stratégique la défense des intérêts européens et se limitent à renforcer des relations bilatérales jugées importantes plutôt qu'à instaurer de réelles relations stratégiques.

- **Les Européens peuvent-ils étendre leurs ambitions jusqu'en Asie ? Quelle attitude adopter vis-à-vis des BRICS ?**

Les États-Unis estiment qu'il n'est guère possible de maintenir un partenariat équilibré avec les économies émergentes, et notamment la Chine. À l'heure actuelle, le consensus à Bruxelles ou ailleurs veut qu'il n'y ait pas réellement d'alternative que de s'aligner sur cette stratégie. Mais au lieu d'imiter la politique américaine d'opposition à la puissance chinoise, **l'UE devrait orienter différemment ses choix stratégiques en évitant de stigmatiser les BRICS. Elle doit mobiliser les pays émergents dans la construction d'un nouvel ordre mondial, plutôt**

que de l'envisager sans eux. L'hétérogénéité des BRICS, sans coalitions d'intérêts très claire, lui laisse encore une certaine marge de manœuvre. En outre, l'UE pourra sans doute compter sur le Japon qui devra déterminer tôt au tard plus clairement quels sont ses alliés les plus proches. Cette **relation UE-Japon** aiderait sans doute à contrebalancer l'éloignement récent et sans équivoque des États-Unis à l'égard du partenariat transatlantique.

Pour **figurer encore sur la liste des grandes puissances en 2030**, qui seront certainement les États-Unis, la Chine, l'UE, l'Inde et le Brésil, il faudra que l'UE ait la capacité d'empêcher l'apparition d'une coalition d'économies émergentes et de se placer au centre de coalitions capables de relever les grands défis du monde.

Néanmoins, pendant cette période de transition au cours de laquelle les États-Unis et l'Europe risquent de voir leur influence diminuer encore davantage sur la scène internationale, le monde risque de pâtir d'un **manque d'arbitrage et d'intervention pour gérer les grands problèmes mondiaux, comme le changement climatique.**

- Comment améliorer la représentation externe de l'UE ?

Cette question est une question lancinante des débats européens : **l'UE manque toujours d'une représentation unique**, notamment au G20 et au FMI, alors qu'à l'OMC un seul représentant, le commissaire européen au commerce, parle pour l'UE. Que de nombreux États membres persistent à faire valoir leurs intérêts nationaux pour s'opposer à court terme à ce qu'une voix unique puisse représenter l'ensemble des États membres, continue de nuire à la crédibilité de l'UE.

On assiste même à un phénomène de re-nationalisation des politiques économiques et étrangères, comme l'a montré l'initiative de la Suède et de la Pologne vis-à-vis du voisinage oriental de l'Europe. Les divisions actuelles des Européens en matière de politique étrangère envoient un message confus aux observateurs extérieurs.

Les États membres ont pourtant plus en commun qu'ils n'ont de divergences et, dans les domaines de compétence exclusive, comme le commerce, il existe des dispositifs institutionnels pour résoudre les problèmes de divergence. **La question porte donc**

moins sur les divergences que sur le moyen de les atténuer.

Le défi consiste à vouloir « **construire des autoroutes souterraines sans perturber la circulation à la surface** ». Faut-il pour ce faire privilégier la différenciation ou l'harmonisation ? Est-il même adéquat d'envisager un schéma de différenciation en matière de politique étrangère ? Les occasions d'une telle différenciation se sont déjà présentées et n'ont pas été saisies. Mais par ailleurs, l'UE ne dispose toujours pas d'un mécanisme lui permettant de créer des consensus puisque l'abstention constructive n'est pas employée.

L'UE aurait besoin que certains États membres assurent davantage de leadership. La crise serait plus facile à surmonter si chacun s'attachait à formuler des propositions innovantes et constructives au lieu de freiner les initiatives européennes. L'Europe gagnerait notamment à avoir une approche plus géo-économique de ses intérêts en cherchant à tirer davantage parti de ses instruments d'action extérieure pour assurer son rebond économique.

- Comment renforcer la capacité de l'UE à peser sur l'agenda international ?

Dans les négociations internationales, l'UE omet trop souvent de prévoir un plan B si ses propositions les plus ambitieuses sont rejetées. L'échec de Copenhague en a été la parfaite illustration : entravée par son processus décisionnel interne, l'UE n'a pas assez anticipé les positions qu'allaient prendre les autres acteurs de la négociation. Or, pour les États-Unis, il y avait un réel décalage entre les objectifs que défendaient les Européens, et avec lesquels ils s'accordaient, et par ailleurs les moyens que proposaient les Européens pour les atteindre, qu'ils estimaient pour leur part mauvais. Pour peser dans la négociation, il faut que les objectifs fixés soient réalisables et bien évaluer les instruments disponibles. **Plutôt que de vouloir réformer le monde, l'UE devrait sans doute se donner des objectifs plus concrets et plus réalistes.**

- Les Européens souhaitent-ils vraiment être un acteur stratégique mondial ?

Avec qui les Européens ont-ils envie de se comparer ? La question reste ouverte. Il existe même un décalage entre l'influence qu'ils prétendent avoir et leur

aspiration sincère à vouloir avoir une influence internationale. Les questions s'accumulent sur la nature de l'influence qu'ils aspirent à exercer. Leur stratégie de sécurité est-elle adaptée au contexte actuel ? Ont-ils besoin d'envisager la possibilité d'une intervention militaire en Asie et en auraient-ils les moyens ? L'UE a un rôle à jouer dans l'évolution de son voisinage et doit plus que jamais assumer cette responsabilité. Mais si la politique de voisinage de l'UE est perçue comme un test pour la politique extérieure de l'UE, peut-elle pour autant résumer les ambitions de cette politique ?

Les participants au Forum se sont accordés à souligner la **nécessité d'un grand débat stratégique permettant d'établir une hiérarchie claire des priorités de l'UE en matière de sécurité comme de manière plus large en terme d'action extérieure.**

- **Le moment est-il bien choisi pour une nouvelle stratégie de sécurité européenne ?**

L'UE a besoin d'une évaluation objective et solide des questions de sécurité à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières et d'adopter face au contexte international actuel une attitude plus humble qu'au moment de la rédaction de la première stratégie européenne de sécurité (SSE) en 2003.

Du reste, cette dernière proposait un diagnostic des défis en termes de sécurité plus qu'une stratégie et la révision de 2008 n'avait de révision que le nom. L'incapacité des États membres à trouver un accord sur la question chypriote a non seulement bloqué les négociations mais a failli être fatale à la PESD.

Le concept de « mutualisation et partage » des ressources de la SSE ne peut pas se substituer à un accord politique. Une vraie coordination est nécessaire pour éviter d'avoir en fin de compte des « pièces » qui ne s'assemblent pas. Les missions de la PESD sont en outre souvent maintenues trop longtemps et devraient être interrompues plus tôt.

Actuellement, les experts et les acteurs institutionnels se divisent sur la nécessité de procéder dès à présent à une telle révision de la SSE. Pour certains, dans le contexte actuel, cette révision ne ferait qu'exacerber les différends entre les États membres. D'autres considèrent que cette révision de la SSE permettrait d'adresser un signal clair au reste du monde, et qu'elle est d'autant plus nécessaire que

les États-Unis souhaitent réduire les dépenses qu'ils consacraient à la sécurité de l'Europe et attendent de cette dernière qu'elle soit plus autonome.

L'UE pâtit d'un nombre trop important de politiques, d'une absence de vision politique et d'un grave problème de capacité de financement auquel s'ajoute un écart croissant entre les budgets nationaux de défense. **L'Europe doit trouver le moyen de dépenser plus efficacement et sera sans doute amenée à concentrer son intervention en priorité sur certaines régions.**

Il lui faut pour cela un groupe pionnier. La possibilité d'établir une coopération structurée permanente, offerte par le traité de Lisbonne, a été une occasion ratée. Mais aujourd'hui, alors que les États membres réduisent leur budget militaire sans se coordonner et développer une vision commune, l'occasion d'une telle rationalisation des moyens doit être saisie.

L'UE a besoin d'**une feuille de route optimiste et ambitieuse avec quelques priorités clés, qui repose sur une bonne capacité d'anticipation, une certaine flexibilité et un juste équilibre dans l'emploi de ses capacités.** Une plus grande attention devrait être accordée à la compatibilité et à la coordination des politiques internes et externes. Le concept de sécurité économique devrait être intégré dans cette nouvelle stratégie, notamment la sécurité d'approvisionnement énergétique. La cyber-guerre serait prise en compte mais une autorité politique doit pouvoir contrôler les experts impliqués. Enfin, il conviendrait de prévoir un processus d'évaluation qui permette de garantir la bonne mise en œuvre de la stratégie.

Pour procéder à cette révision, il faudrait que le Conseil européen accorde un mandat clair à la Haute représentante. En son temps, Javier Solana avait travaillé avec une équipe très réduite alors qu'aujourd'hui le SEAE dispose d'experts de grande qualité et jouit d'une dynamique positive dans les délégations de l'UE. **Un SEAE fort pourrait jouer un rôle majeur dans la définition des intérêts de l'UE en favorisant la convergence des intérêts de tous les États membres.**

3. Choisir les bons instruments

3.1. Multilatéralisme vs bilatéralisme ?

En dix ans, le multilatéralisme et le bilatéralisme ont radicalement changées en matière commerciale. Même la Chine ne sait pas comment elle évoluera d'ici cinq à dix ans. Alors qu'elle tâtonne et s'inspire de différents schémas, l'UE peut l'influencer en faisant preuve d'innovation intellectuelle et en définissant le bon niveau d'exigence. **De fait, dans dix ans, les barrières non tarifaires seront devenues un enjeu central et l'UE a un avantage en la matière.** La Chine n'est peut-être pas prête à suivre l'UE mais plus la politique d'endiguement des États-Unis se poursuivra, plus elle sera ouverte aux propositions européennes. Le multilatéralisme permet ainsi de favoriser le changement politique.

La stratégie bilatérale de l'UE vis-à-vis des partenaires extérieurs risque néanmoins de devenir un problème, voire un obstacle pour la libéralisation du commerce multilatéral, notamment si plus d'ouverture implique plus de barrières non tarifaires.

En effet, l'UE n'a pas une vision assez géo-économique de ses intérêts (elle perd du terrain en Afrique et en Amérique latine). Mais le renforcement du bilatéralisme commercial peut également générer une vision et des politiques qui seraient trop exclusivement géo-économiques et porteraient préjudice au multilatéralisme que seule l'Europe défend. **Le multilatéralisme permet de partager des normes** (l'adhésion de la Russie à l'OMC donne ainsi à l'UE des instruments de négociation) mais l'UE doit également apprendre à mieux utiliser la diplomatie commerciale tout en respectant les règles élémentaires du multilatéralisme.

Elle doit donc s'engager à tous les niveaux : bilatéralisme, multilatéralisme et régionalisme.

Si la multipolarité est une sorte de darwinisme international, la diversité des pôles n'est pas en soi un élément positif par rapport à l'unipolarité. **L'Europe doit tendre vers l'inter-polarité, en s'attachant à créer des relations entre les pôles.**

3.2. La politique commerciale de l'UE

Le commerce est un levier central de l'action extérieure de l'UE ; d'où l'importance de continuer à développer les accords commerciaux bilatéraux. **Il resterait néanmoins à déterminer si les États membres accepteraient que la Commission européenne négocie pour eux des traités d'investissement européen avec des États tiers**, ce qui remplacerait les instruments bilatéraux actuels, comme l'accord germano-russe négocié dans les années 1990.

Les instruments de l'UE en matière de politique commerciale et de politique environnementale doivent également être combinés aux outils nationaux.

Les accords de libre-échange approfondis et complets (DCFTA) sont très importants pour les voisins de l'UE, à l'Est comme au Sud. La volonté des premiers de devenir membres de l'UE limite l'ambition du partenariat oriental. Mais les nouveaux accords de libre-échange sont très ambitieux et couvrent, au-delà des seuls biens, à peu près toutes les activités d'échanges économiques, notamment la propriété intellectuelle et les services, créant dans ces pays les conditions d'un développement tourné vers l'UE. Pour garantir leur succès, il faudrait les combiner à des accords d'association et l'UE doit être en mesure de donner des perspectives de long terme à ces partenaires.

Compte tenu des contradictions qui subsistent dans la politique de voisinage de l'UE - entre les objectifs politiques et géoéconomiques d'une part et la conditionnalité qui est appliquée d'autre part - il faudrait clarifier quels sont les intérêts prioritaires de l'UE dans son voisinage.

3.3. La politique énergétique de l'UE

Renforcer sa politique énergétique devrait être une priorité absolue de l'UE. Les Européens doivent en premier lieu **avoir une idée claire de leur marché intérieur** car les questions énergétiques évoluent rapidement (cf. l'apparition des gaz de schiste) et le marché de l'énergie est en pleine évolution. La grande inégalité des États membres vis-à-vis des besoins en approvisionnements externes (la Grèce importe 60 % de son énergie) engendre des problèmes de diversification au sein de l'UE.

Par ailleurs, l'UE pâtit fortement de l'absence de politique énergétique extérieure. Les États membres devraient faire preuve de plus de solidarité sur cette question et mieux coordonner les politiques énergétiques intérieure et extérieure puisqu'une politique extérieure dépend des réalités du marché. Le défi extérieur d'une telle politique énergétique ne tient toutefois pas au seul fait d'acheter de l'énergie à l'extérieur : **la confiance nécessaire à l'instauration d'un partenariat durable doit reposer sur l'échange d'énergie contre des technologies.** L'UE doit donc faire davantage respecter les droits de propriété intellectuelle dans ses relations extérieures.

Enfin, il faut parvenir à combiner en une seule approche des critères de compétitivité économique en matière énergétique avec la lutte contre le changement climatique et les questions de sécurité (cf. la remise en cause du troisième paquet énergie par Gazprom). **La sécurité économique doit donc être pleinement intégrée dans une stratégie géo-économique.** Ce qui justifierait que le Conseil Affaires étrangères s'occupe davantage des questions énergétiques.

3.4. La stratégie normative de l'UE

Avec la crise, il est plus difficile de chercher à promouvoir de nouvelles formes de régulation sur la scène internationale. Les fondamentaux de la stratégie normative de l'UE sont d'ailleurs déjà profondément remis en question depuis le milieu des années 2000. **L'UE a perdu l'avantage que lui conférait son statut de puissance normative** et se trouve confrontée à des économies émergentes qui préfèrent les rapports de force. Pour maintenir son influence, il lui faudrait développer de nouveaux instruments positifs qui permettent d'attirer d'autres puissances économiques et de dicter les nouvelles règles du jeu.

Revoir la politique de conditionnalité européenne ne signifie donc pas renoncer à la stratégie normative de l'UE. Il faut également envisager une utilisation différente des fonds de la politique de développement européenne plutôt que de les augmenter. Les Européens doivent aussi veiller aux termes qu'ils utilisent : le principe de responsabilité mutuelle, dans le cas du Printemps arabe par exemple, devrait remplacer celui de conditionnalité. Les exigences doivent être revues à la baisse.

Du reste, la réciprocité est déjà une forme de conditionnalité. **Les Européens doivent chercher à développer une dynamique positive de coopération, fondée sur des sanctions adaptées qui permettent d'éviter d'interrompre la coopération.**

Il y a eu deux initiatives intéressantes en 2012 : la création d'un Fonds européen pour la démocratie (FEDEM) et celle d'un poste de Représentant spécial de l'UE pour les droits de l'homme. Il reste cependant à coordonner les différentes formes de conditionnalité qui portent entre autres sur les droits de l'homme, la non-prolifération, le commerce, les migrations. Les droits de l'homme, par exemple, constituent un nouvel élément intéressant et devraient jouer un rôle plus opérationnel.

Mais **la conditionnalité seule ne suffit pas.** La priorité va aux intérêts de l'UE (en matière commerciale, énergétique, etc.). La conditionnalité fonctionne bien quand elle s'applique au sein de l'UE, comme c'est le cas avec le processus d'élargissement ; mais les enjeux de démocratisation dans le voisinage européen ayant changé, l'UE doit également réviser sa stratégie de soutien aux réformes. Surtout, la conditionnalité doit reposer sur des objectifs clairs car la carotte et le bâton ne sont efficaces que si les objectifs sont vraiment précis et concrets.

Conclusion

L'influence de l'UE dans le monde a résisté aux mouvements tectoniques en cours mais **les Européens se trouvent hors de leur zone de confort. Longtemps considérés comme des pourvoyeurs de solution, ils sont désormais perçus comme faisant partie du problème.** On remet en cause le fait qu'ils puissent constituer un modèle pour d'autres régions du monde. Ce modèle a été très positif et dynamique mais à présent il est moins évident d'évoquer la bonne gouvernance européenne. La capacité à gouverner – que ce soit de l'UE ou des États membres – a été une question récurrente du Forum et montre à quel point la crise atteint les sociétés industrialisées et vieillissantes en profondeur.

En plus de **l'objectif complexe et ambitieux d'une fédéralisation économique de l'UE**, la crise actuelle exige une réorganisation de tous les instruments et stratégies de l'Union. Une meilleure coordination des politiques internes et externes est

fondamentale. Par ailleurs, l'UE devrait avoir un représentant unique dans les institutions internationales, en particulier les institutions financières. Enfin, les institutions sont essentielles car elles apportent un cadre commun et renforcent la cohérence mais elles ne remplacent pas la volonté politique et une plus forte volonté politique est requise, et a été réclamée au cours du Forum, pour accélérer les réformes.

Conscients du renforcement des interdépendances mondiales, les citoyens européens voient dans la PESC une valeur ajoutée et une source de légitimité du projet européen. Mais dans ce domaine également, il faut plus de transparence : les décideurs politiques doivent être directement responsables devant les parlements. Enfin, une plus forte politisation des débats serait nécessaire au niveau européen et le renforcement de la politique étrangère européenne pourrait avoir un rôle à jouer dans ce processus.

Un changement de paradigme **dans la conception européenne du pouvoir et de l'influence** est donc nécessaire ; ce qui signifie moins d'accepter un déclin progressif de l'influence européenne que d'apprendre à penser différemment.

Comme l'a bien formulé Joseph Nye⁴, « le pouvoir devient un jeu à somme positive. Il ne s'agit pas seulement du pouvoir que l'on exerce sur les autres. Il y a aussi le pouvoir d'accomplir des objectifs qui impliquent d'exercer le pouvoir avec d'autres. Sur de nombreuses questions transnationales, renforcer d'autres acteurs peut être un moyen d'accomplir ses propres objectifs ». Appliquer ce précepte reviendrait à changer en profondeur les relations extérieures de l'UE pour développer de **réels partenariats stratégiques**, que ce soit dans le voisinage proche, avec des acteurs régionaux comme la Turquie ou la Russie, ou plus loin dans le monde.

Étant moins étroitement liée à des capacités financières, cette nouvelle approche stratégique aurait en outre le mérite de compenser partiellement la stagnation économique de l'UE et la flambée des dettes publiques européennes.

1. Eurostat, « Excédent de 8,6 milliards d'euros du commerce extérieur de la zone euro », Communiqué de presse 74/2012, 16 mai 2012.
 2. Voir « *Views of Europe Slide Sharply in Global Poll, While Views of China Improve* », un sondage réalisé dans 22 pays à travers le monde par le service monde de la BBC ; ou *Transatlantic Trends*, un sondage annuel des opinions des États-Unis et d'Europe (y compris la Turquie et pour la première fois en 2012 la Russie) par le German Marshall Fund.
 3. La politique de l'UE vis-à-vis de l'Arabie saoudite illustre bien ces différences : l'attitude de l'Europe à son égard est liée à son statut de producteur de pétrole. La réponse se veut pragmatique lorsque les intérêts stratégiques sont en jeu.
 4. Joseph Nye, *The future of Power*, PublicAffairs, New York, 2011, préface p. XVI-XVII (traduction *Notre Europe* – Institut Jacques Delors).



European Forum of
Think Tanks
BERLIN 2012



En partenariat avec :



Programme

Mardi 26 juin 2012 – Think Global

Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)
Ludwigkirchplatz 3-4 - 10719 Berlin

14h

Accueil et présentation

Yves Bertoncini, Secrétaire général, *Notre Europe*

Volker Perthes, Directeur, SWP

14h15 – 16h

Première session – L'UE et le monde : rétrécir ou surnager ?

À quel point la crise financière, la flambée de la dette publique et la stagnation de la croissance ont-elles affaibli l'UE ? Le modèle européen d'intégration régionale est-il sur le déclin ? Dans quel domaine l'UE a-t-elle avancé ou reculé ? Comment restaurer l'influence de l'UE avec de nouvelles priorités ?

Présidente

Elvire Fabry, Chercheur senior, *Notre Europe*

Invité d'honneur

Pascal Lamy, Directeur général, OMC

16h – 16h30

Pause café

16h30 – 18h

Seconde session – Comment mesurer l'influence européenne ? Un point de vue extérieur

Comment les puissances internationales définissent-elles l'influence ? Comment perçoivent-elles l'influence européenne ? Quels sont les stratégies et principaux instruments de l'UE pour faire face aux transferts actuels de pouvoir ?

Président

Volker Perthes, Directeur, SWP

Invité d'honneur

Richard Cooper, Professeur, Harvard University

Commentateur

Pawel Swieboda, Directeur, DemosEuropa

Mercredi 27 juin 2012 – Act European

- 9h – 11h** **Troisième session – Vers une stratégie géo-économique européenne ?**
 L'Europe fait face à d'importants défis internes : un déclin démographique, une croissance économique faible et un tarissement de ses ressources. L'UE peut-elle apporter une valeur ajoutée dans ces domaines ? Doit-elle établir une stratégie géo-économique commune ? Comment ? Comment la concilier avec des politiques extérieures axées sur des valeurs ?
 Présidente **Daniela Schwarzer**, Responsable de la division intégration européenne, SWP
 Intervenants **Iain Begg**, Enseignant chercheur, LSE
Hans-Peter Keitel, Président de la Fédération allemande de l'industrie (BDI)
Paweł Zalewski, Député européen, Vice-président de la commission du commerce international
Pierre Vimont, Secrétaire général exécutif, SEAE
- 11h – 11h15** **Pause café**
- 11h15 – 13h15** **Quatrième session – Réciprocité, conditionnalité, sanctions et bilatéralisme contre multilatéralisme : quel avenir pour la stratégie normative de l'UE ?**
 Comment pourrait se présenter une approche européenne intelligente du pouvoir ? La manière européenne de promouvoir des normes (normes économiques, environnementales et sociales, réglementation financière...) est-elle une stratégie adaptée et efficace pour exercer son influence ? L'UE devrait-elle être plus offensive ?
 Président **Laurent Cohen-Tanugi**, Membre du Conseil d'administration, *Notre Europe*
 Intervenants **Marjut Hannonen**, Membre du cabinet du commissaire au commerce de l'UE
Richard Youngs, Directeur général, Fride
Stephen Woolcock, Directeur du département de politique commerciale internationale, LSE
- 13h15 – 14h30** **Déjeuner**
- 14h30 – 16h30** **Cinquième session – Redéfinition de la stratégie de sécurité de l'UE : priorités et capacités**
 Que faut-il pour que l'UE soit capable d'entreprendre une action stratégique ? Avec le glissement des intérêts stratégiques des États-Unis des questions européennes de sécurité régionales vers l'Asie, l'UE devrait-elle recentrer sa stratégie de sécurité et de défense sur son voisinage ? Comment ? Comment peut-elle mettre en œuvre une gestion innovante de la sécurité européenne avec d'autres acteurs régionaux majeurs, dont la Russie et la Turquie ? Les contraintes budgétaires peuvent-elles donner l'élan requis pour commencer le partage et la mise en commun des capacités européennes de coercition ?
 Président **Jan Techau**, Directeur, Carnegie Europe
 Invité d'honneur **Michael Georg Link**, Ministre adjoint aux affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne
 Intervenants **Sven Biscop**, Directeur du programme UE dans le monde, Egmont
Ronja Kempin, Responsable de la division des relations extérieures de l'UE, SWP
Pierre Morel, Représentant spécial de l'UE pour l'Asie centrale, SEAE
- 16h30 – 17h** **Conclusion**
António Vitorino, Président, *Notre Europe*

European Forum of
Think Tanks
BERLIN 2012



Le Forum européen des think tanks

Organisé par *Notre Europe - Institut Jacques Delors* tous les dix-huit mois, le Forum européen des think tanks rassemble des représentants des think tanks les plus actifs d'Europe, des acteurs politiques nationaux et européens de haut niveau, des représentants du monde de l'entreprise, des syndicats ou des médias. Cette diversité est la marque de fabrique du Forum, qui a pour vocation de promouvoir une réflexion commune sur un enjeu clé de l'actualité européenne.

L'édition 2012 du « Forum européen des think tanks » organisé par *Notre Europe - Institut Jacques Delors* à Berlin les 26 et 27 juin, en partenariat avec la *Stiftung Wissenschaft und Politik (SWP)* et *l'Agence Europe*, a rassemblé une cinquantaine de participants, dont le directeur général de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), Pascal Lamy, le secrétaire général exécutif du Service européen d'action extérieure (SEAE), Pierre Vimont, le président de la Fédération allemande de l'industrie (BDI), Hans-Peter Keitel, le ministre adjoint aux affaires étrangères de la République fédérale d'Allemagne, Michael Georg Link.

La « règle de Chatham House » étant appliquée pendant tout le Forum, les propos qui ont été tenus ne sont pas ici attribués aux intervenants.

Sur le même thème...

LA GOUVERNANCE DE L'UE À L'ÉPREUVE DES ÉCONOMIES ÉMERGENTES

Elvire Fabry, *Tribune, Notre Europe*, mai 2012.

L'AVENIR DE L'EUROPE DANS LA NOUVELLE ÉCONOMIE MONDE

Pascal Lamy, *Tribune, Notre Europe*, février 2012.

VINGT ANS APRÈS MAASTRICHT, OÙ EN EST L'EUROPE SUR LA SCÈNE INTERNATIONALE ?

Sami andoura, *Tribune, Notre Europe*, décembre 2011.

L'UE ET LE MONDE : RÉTRÉCIR OU SURNAGER

Sami Andoura et Elvire Fabry, *Tribune, Notre Europe*, octobre 2011.

RAPPORT « THINK GLOBAL – ACT EUROPEAN »

THE CONTRIBUTION OF 16 EUROPEAN THINK TANKS TO THE POLISH, DANISH AND CYPRIOT TRIO PRESIDENCY OF THE EUROPEAN UNION

Elvire Fabry (dir.), *Notre Europe*, juin 2011.

Directeur de la publication : Yves Bertoncini • La reproduction en totalité ou par extraits de cette contribution est autorisée à la double condition de ne pas en dénaturer le sens et d'en mentionner la source • Les opinions exprimées n'engagent que la responsabilité de leur(s) auteur(s) • *Notre Europe - Institut Jacques Delors* ne saurait être rendu responsable de l'utilisation par un tiers de cette contribution • Traduction à partir de l'anglais : Sylvain Morestin • © *Notre Europe - Institut Jacques Delors*



Programme
L'Europe pour les citoyens

